



Demande de subvention FEDER

Conseil d'Administration du Mardi 15 septembre 2020

Contexte :

La Région Grand-Est demande pour chaque demande de subvention FEDER : La délibération de l'organe compétent de l'organisme public approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel précisant l'origine et le montant des moyens financiers.

C'est pourquoi les dossiers sont présentés au Conseil d'Administration pour qu'ils valident les demandes de subventions qui sont présentées au titre du FEDER.

Projet : recrutement d'un ingénieur pour la chaire ESS

Résumé du projet :

Le projet vise à permettre la poursuite de l'activité de la Chaire Economie Sociale et Solidaire (ESS) de l'Université de Reims, Champagne-Ardenne en permettant le financement du poste d'ingénieur d'études. La Chaire ESS existe depuis octobre 2012 et permet, sur le territoire champardennais de promouvoir l'entrepreneuriat, les formations et la recherche en économie sociale et solidaire.

L'ingénieur.e de recherche de la Chaire ESS de l'URCA sera en poste dans les locaux du laboratoire REGARDS (campus Croix-Rouge, Reims). Il/Elle disposera d'un bureau indépendant lui permettant d'être en contact avec les membres du laboratoire de recherche. Il/Elle sera amené.e à se déplacer sur l'ensemble de la région Grand Est et a accompagné la titulaire de la Chaire ESS dans ses déplacements auprès des partenaires.

Le plan de financement détaillé est le suivant :

	Montant
Grand Reims	20 000 €
FEDER	20 000 €
TOTAL	40 000 €

Proposition de délibération du Conseil d'Administration du Mardi 15 septembre 2020 :

Proposition de transmettre la demande de subventions à la Région Grand Est avec avis favorable du CA de l'URCA, et d'autoriser le président à signer la lettre d'engagement.